



Mot du directeur

« Faire le choix d'un établissement d'Enseignement catholique, c'est le choix d'un projet éducatif. C'est le choix d'accueil d'un jeune comme une personne unique, avec ce qu'il est, ce qu'il a reçu, ce qu'il n'a pas reçu, avec son histoire, ses joies, ses difficultés. Avant d'accueillir un élève nous accueillons une personne unique pour l'aider à grandir et à découvrir son propre chemin d'excellence. »

Philippe Delorme, secrétaire général de l'Enseignement catholique



Philippe Delorme, secrétaire général de l'Enseignement catholique

C. Lobry, chef d'établissement

Vie scolaire



• Circulation rue Émile Zola :



Circulation rue Emile Zola

Pour la sécurité de tous (élèves, adultes), **nous vous rappelons que la circulation de véhicules dans la rue Émile Zola est réglementée sur les temps d'arrivée et de départ des bus** (cf. panneaux d'interdiction situés en bas de la rue et à l'entrée de chacune des petites rues perpendiculaires à la rue Émile Zola).

Nous rappelons également que le stationnement des véhicules est interdit dans cette rue à partir de 16h45 afin de faciliter le placement des bus.

Des contrôles de gendarmerie interviendront pour s'assurer que cette interdiction est respectée.

B. Vinci, conseiller principal d'éducation,
S. Dosière, responsable de la vie scolaire

• Journée du vendredi 27 septembre - Fête de la St Michel :



Fête St Michel

En raison des activités mises en place **le vendredi 27 septembre**, les libérations accordées pour l'après-midi sont suspendues.

Tous les collégiens et lycéens doivent être présents.

B. Vinci, conseiller principal d'éducation,
S. Dosière, responsable de la vie scolaire



Informations générales

« Tu es le Christ... Il fallait que le Fils de l'homme souffre beaucoup »

(Mc 8, 27-35)

Agenda



Du 21 au 22 sept. : Journées européennes du patrimoine

Lun.	16 Sept. Ste Edith	<ul style="list-style-type: none"> Évaluations nationales 5^{ème} : <ul style="list-style-type: none"> 10.45 - 12.10 : Français et maths 5^{ème} Giverny 16.30 : Présentation de St Michel à l'école Ste Maxellende Caudry 18.15 : Réunion d'information 2^{nde} 20.00 : Prière de Taizé à Marly Conseil pastoral n°1 	
Mar.	17 Sept. St Renaud	<ul style="list-style-type: none"> Évaluations nationales 5^{ème} / 4^{ème} : <ul style="list-style-type: none"> 08.40 - 10.30 : Maths 4^{ème} Budapest 10.45 - 12.10 : Français et maths 5^{ème} Vaux-le-Vicomte 15.25 - 17.15 : Français et maths 5^{ème} Villandry 13.45 - 15.10 : Français 4^{ème} Lisbonne 16.30 : Présentation de St Michel à l'école St Joseph Le Cateau 	Joyeux anniversaire à Octave B. (5 ^{ème}), Grégoire C. (3 ^{ème}), Manon D. (1 ^{ère}), Valentine D. (3 ^{ème}) et Elyna R. (2 ^{nde})
Mer.	18 Sept. Ste Nadège	<ul style="list-style-type: none"> Évaluations nationales 4^{ème} : <ul style="list-style-type: none"> 08.40 - 10.30 : Maths 4^{ème} Lisbonne 10.45 - 12.35 : Maths 4^{ème} Oslo 	Joyeux anniversaire à Mathilde S. (1 ^{ère})
Jeu.	19 Sept. Ste Emilie	<ul style="list-style-type: none"> Évaluations nationales 4^{ème} / 2^{nde} : <ul style="list-style-type: none"> 13.45 - 15.10 : Français 4^{ème} Budapest 15.15 - 17.15 : Français et Maths 2^{nde} B 15.10 : Temps Spi 16.30 : Présentation de St Michel à l'école Ste Thérèse Le Quesnoy 18.15 : Réunion d'information 5^{ème} / 4^{ème} 18.45 : Jeudi de la pastorale internat Élections des élèves délégués internat 	Joyeux anniversaire à Maxence D. (3 ^{ème})
Ven.	20 Sept. St Davy	<ul style="list-style-type: none"> Évaluations nationales 4^{ème} : <ul style="list-style-type: none"> 08.40 - 10.30 : Français 4^{ème} Vienne 12.25 - 14.25 : Point écoute 16.30 : Présentation de St Michel à l'école St Joseph Solesmes 	Joyeux anniversaire à Gabin M. (6 ^{ème})
Sam.	21 Sept. St Matthieu	<ul style="list-style-type: none"> 15.00 : Conférence « La 2^{ème} Mondiale et le bombardement du 9 mai 1944 à Solesmes » par Mme Pardon & 16.30 : Exposition 	Joyeux anniversaire à Elane D. (6 ^{ème}), Lise S. (2 ^{nde}) et Timothée T. (6 ^{ème})
Dim.	22 Sept. St Maurice Automne	<ul style="list-style-type: none"> ... 	Joyeux anniversaire à Souraya A-S. (1 ^{ère})

Comptabilité



• Factures familles du 1^{er} trimestre :



Facture du 1^{er} trimestre

Vous avez reçu par *École Directe* votre facture du 1^{er} trimestre.

→ **Paiement en ligne** : vous pouvez régler votre facture via *École Directe* **depuis mardi 10 septembre** date à laquelle les factures ont été validées en comptabilité.

→ **Paiement par chèque** : le(s) chèque(s) est (sont) à déposer dans la boîte aux lettres située à l'accueil de l'Institution. Merci de mettre sous enveloppe avec le nom, prénom, classe de l'enfant et votre n° comptable (411...) se trouvant sur votre facture.

→ **Paiement par prélèvement** : pour les parents ayant opté pour le prélèvement automatique, dates prévues : **mardi 10 septembre, vendredi 4 octobre, mardi 5 novembre et jeudi 5 décembre.**

• Aide à la demi-pension :



Annexe 1 Barème ADP

Convention Aide à la Demi-Pension Barème Aide à la demi-pension Septembre à décembre 2024

Le Département du Nord reconduit à la rentrée scolaire 2024 son action en faveur des collégiens qui, pour des raisons essentiellement financières, ne seraient pas en mesure d'accéder à la demi-pension de leur établissement.

Cette aide départementale, qui doit permettre à chaque enfant de prendre un repas le midi, dépend des ressources de la famille, en fonction du barème arrêté ci-dessous.

**Vous êtes domicilié dans le département du Nord
et votre enfant est scolarisé dans un collège ou un lycée Professionnel en Prépa-Métiers
(même hors département du Nord).**

**En fonction des ressources indiquées
sur l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023,
vous pouvez prétendre à**

l'aide à la demi-pension

dont les montants par repas s'élevaient à :

1,87 €

1,44 €

0,89 €

*En cas de diminution avérée des ressources depuis 2023,
votre demande pourra être réexaminée à partir de justificatifs.*

Nombre d'enfants à charge	PLAFONDS DE RESSOURCES * POUR UNE AIDE A :		
	1,87 €	1,44 €	0,89 €
1	14 628€	18 003€	21 379€
2	16 312€	20 067€	24 531€
3	17 996€	22 131€	27 683€
4	19 680€	24 195€	30 835€
5	21 364€	26 259€	33 987€
6	23 048€	28 323€	37 139€
7	24 732€	30 387€	40 291€
8	26 416€	32 451€	43 443€
9	28 100€	34 515€	46 595€
10	29 784€	36 579€	49 747€
Par enfant supplémentaire	1 684€	2 064€	3 152€

* revenu fiscal de référence

Le collège se tient à votre disposition pour vous communiquer les pièces justificatives à joindre.

Annexe Barème ADP

• **Attribution des bourses nationales d'études du second degré de collège :**



Les dossiers de bourses nationales **collège** seront à retirer au secrétariat à partir **du lundi 16 septembre**. Ils devront être rendus impérativement pour **le lundi 7 octobre**.

Vous trouverez ci-dessous, la notice d'information. Elle vous permettra de calculer si vous pouvez en bénéficier (*avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023*).

Les **collégiens** refont la demande chaque année.

Un simulateur de bourse de **collège** est accessible pour les familles sur le site :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>



Annexe 2



Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2024-2025

La demande de bourse nationale de collège¹ est émise par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Partie à conserver

Notice d'information

Qu'est ce que la bourse nationale de collège ?

La bourse nationale de collège vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou va rentrer dans un collège public ou un collège privé sous contrat ou au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

– **Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023 du ménage du demandeur.

! **Si vous êtes en concubinage, c'est la somme de vos revenus fiscaux de référence et de ceux de votre concubin qui est prise en compte.**

– **Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal** (présents sur votre avis d'imposition) : les enfants mineurs, les enfants majeurs célibataires et les enfants handicapés.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2023 à ne pas dépasser	17 927€	22 064€	26 201€	30 338€	34 476€	38 613€	42 750€	46 886€

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale de collège et pour estimer son montant, vous pouvez utiliser le simulateur : education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee

Qui peut faire cette demande ?

Un responsable légal de l'élève (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.

Comment faire ma demande de bourse nationale de collège ?

Vous pouvez faire votre demande en version papier ou en ligne directement sur le portail Scolarité services de votre académie avec votre compte EduConnect :

! **du 1er septembre au 17 octobre (inclus) 2024**

Le service de demande en ligne n'est pas ouvert pour les établissements privés.

! **Si votre enfant a fait sa rentrée dans un établissement public de l'Éducation nationale, et que lors de son inscription ou réinscription vous avez consenti à l'étude automatique de votre droit à bourse, ne remplissez pas ce formulaire. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.**

1. Articles R. 531-1 à D. 531-12 et D. 531-42 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Le portail Scolarité Services est une offre de services en ligne mis à la disposition des représentants légaux de l'élève par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Si vous ne pouvez pas déposer une demande en ligne ou si l'élève poursuit ses études en collège privé, vous pouvez faire votre demande en suivant ces étapes :

1. Remplissez les pages 3 à 5 de ce formulaire ;
2. Rassemblez les documents justificatifs ;
3. Remettez ou envoyez le formulaire rempli et signé et tous les documents justificatifs le plus tôt possible à l'établissement où l'élève est scolarisé.



Quels sont les documents justificatifs à joindre ?

- une copie de votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023
- ou tout autre document mentionnant votre numéro fiscal

Le numéro fiscal figure sur votre déclaration de revenus pré-remplie, sur vos avis d'impôt (avis de situation déclarative, impôt sur le revenu).

Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ¹	- Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 de votre partenaire ou tout autre document mentionnant le numéro fiscal de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	- Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge - Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	- Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou - De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF

Si votre enfant est inscrit dans un établissement privé, vous pouvez choisir de compléter une procuration (cerfa N°15985), la bourse pourra ainsi être directement versée à l'établissement de votre enfant pour payer sa scolarité.



Pour les élèves inscrits au CNED :

- Pour les élèves de moins de 16 ans, un avis favorable à l'inscription en scolarité réglementée **est nécessaire lors du dépôt de la demande de bourse.**

Si la démarche n'a pas été faite, il faut dès maintenant imprimer une demande d'inscription en scolarité réglementée sur le site du CNED, la remplir et la transmettre à la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)** du lieu de résidence de l'élève.

À réception de l'avis favorable du **Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN)**, remplissez votre demande de bourse, envoyez-la au service compétent **avec l'avis favorable réceptionné.**

- Pour les élèves de plus de 16 ans, vous pouvez remplir votre demande de bourse et la faire parvenir au service des bourses compétent.

Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général de niveau collège : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Rouen.

Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) de niveau collège : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Toulouse.

Pour connaître les coordonnées de ces services, renseignez-vous auprès de l'établissement fréquenté par votre enfant ou sur le site cned.fr/les-modalites-de-demande-de-bourse-au-college

1. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

• **Attribution des bourses nationales d'études du second degré de lycée :**



Attention ! Nouveauté cette année : tous les élèves même ceux boursiers en 2023 / 2024 doivent faire ou refaire une demande de bourses.

Tout élève scolarisé en **lycée**, boursier ou non en 2023/2024 doivent déposer un dossier de demande de bourses nationales **lycée**.

Ressources : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023. Cependant, en cas de diminution sensible et durable (*retraite, chômage ou longue maladie...*) ou d'augmentation (*reprise du travail après chômage ou longue maladie, conjoint débutant un travail...*) indiquer les moyens d'existence correspondant à l'année du changement.

Le dossier de demande de bourse est à retirer à l'accueil de l'établissement à partir **du lundi 16 septembre**. Le dossier dûment complété est à déposer à l'accueil de l'établissement ou à nous renvoyer par courrier avant **le lundi 7 octobre**.

Pour les modalités d'attribution, les dates à respecter et les pièces à joindre merci de vous rendre sur le site :

www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Annexe 3



Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2024 - 2025

La demande de bourse nationale de lycée¹ est émise par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Comment faire ma demande de bourse nationale de lycée ?

- 1- Je lis la notice.
- 2- Je rassemble les documents justificatifs.
- 3- Je remplis le formulaire en pages 3, 4 et 5.
- 4- J'envoie la demande remplie et signée et tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé.

Vous pouvez faire votre demande en version papier ou en ligne directement sur le portail Scolarité services de votre académie avec votre compte EduConnect² :

du 1er septembre au 17 octobre (inclus) 2024

Le service de demande en ligne n'est pas ouvert pour les établissements privés.

Si votre enfant a fait sa rentrée dans un établissement public de l'Éducation nationale, et que lors de son inscription ou réinscription vous avez consenti à l'étude automatique de votre droit à bourse, ne remplissez pas ce formulaire. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.

Partie à conserver

Notice

Qu'est ce que la bourse nationale de lycée ?

La Bourse nationale de lycée vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant, si celui-ci est scolarisé ou va rentrer dans un **lycée public** ou un **lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux** ou au **Centre national de l'enseignement à distance (CNED)**.

Qui peut faire cette demande ?

Un responsable légal de l'enfant (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'enfant.

Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Sont concernés par cette aide financière les élèves inscrits en lycée général, technologique ou professionnel, dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) ou dans une classe complète réglementée de niveau lycée au centre national de l'enseignement à distance (CNED).

Ne sont pas concernés par cette aide financière :

- Les apprentis (Pour en savoir plus rapprochez-vous de votre région)
- Les étudiants et élèves inscrits en BTS (Pour en savoir plus rendez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr)

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023.

Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence des **deux concubins** qui est prise en compte.

1. Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Le portail Scolarité Services est une offre de services en ligne mis à la disposition des représentants légaux de l'élève par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal :

- les enfants mineurs
- les enfants majeurs célibataires
- les enfants en situation de handicap

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour cette demande, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2023 à ne pas dépasser	21 370€	23 012€	26 299€	30 409€	34 519€	39 451€	44 382€	49 314€

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale du lycée, vous pouvez utiliser le simulateur :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Il vous permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre élève et d'estimer son montant.



Quels sont les documents justificatifs à joindre ?

- une copie de votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023
- ou tout autre document mentionnant votre numéro fiscal

Le numéro fiscal figure sur votre déclaration de revenus pré-remplie, sur vos avis d'impôt (avis de situation déclarative, impôt sur le revenu).

Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ³	- L'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 de votre partenaire ou tout autre document mentionnant le numéro fiscal de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	- Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge - Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	- Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou - De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF

➔ Pour en savoir plus :

Vous pouvez contacter l'établissement fréquenté par votre enfant ou consulter :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Pour les élèves qui poursuivent leurs études au CNED, vous pouvez consulter :

<https://www.cned.fr/eleve/les-modalites-de-demande-de-bourse-au-lycee>

3. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre lieu de domicile sans avoir le même avis d'imposition.

• Fête de la science UTC Compiègne :



À l'occasion de la fête de la science qui se déroulera cette année **du vendredi 4 au lundi 14 octobre**, les étudiants, enseignants, chercheurs de l'Université de technologie de Compiègne souhaitent partager avec le public leur enthousiasme et leur curiosité pour les sciences, les techniques et les innovations à travers de multiples animations.

De plus, cette sortie sera une opportunité pour les élèves de découvrir l'environnement de l'enseignement supérieur et de réfléchir à leur orientation.

Ainsi nous proposons aux élèves de **3^{ème}**, **2^{nde}**, **1^{ère}** et **Tle** spécialités physique-chimie et SVT de participer à cet événement **le vendredi 11 octobre**.

Rendez-vous à 07h00 pour un départ à 07h30 précises et **retour vers 19h00**.

Un pique-nique est prévu pour les demi-pensionnaires et les internes. Merci aux autres élèves de prévoir le repas du midi.

Le coût du transport s'élève à 26 €.

Merci de compléter et de rendre le talon réponse ci-joint à Mme Duriez ou Mme Laude au plus tard **le vendredi 20 septembre**.

C. Duriez, V. Laude, professeurs de physique-chimie et SVT

• Pix – Compétences numériques :



À la rentrée 2024, une nouvelle certification *Pix* sera mise en place pour tous. Elle permettra de mieux rendre compte des compétences numériques de chacun et fera l'objet d'une remontée automatique dans le livret scolaire de l'élève et sur Parcoursup pour les élèves de **Tle**.

Pour quoi faire ? Fournir aux élèves une attestation qui valide officiellement le niveau de leurs compétences numériques. *Pix* s'adresse à tous les élèves de la **6^{ème}** à la **Tle**.

Cette certification consiste tout d'abord à faire un premier test de positionnement à terminer et à envoyer pour le samedi 19 octobre qui permettra à chacun des élèves de faire le point sur ce qu'il devra améliorer durant le reste de l'année.

Pour les **3^{èmes}** et **Tles**, s'ajoute une certification officielle qui se déroulera dans l'établissement :

→ entre **le lundi 17 mars** et **le vendredi 13 juin** pour les **3^{èmes}**

→ entre **le jeudi 7 novembre** et **le vendredi 7 mars** pour les **Tles**

Vous trouverez ci-après le flyer présentant la nouvelle certification *Pix*.

Pour effectuer le premier test de positionnement avant les prochaines vacances de Toussaint, les élèves qui n'ont jamais utilisé *Pix* devront créer leur compte à partir de pix.fr (par la suite, il suffira de cliquer directement sur l'onglet « se connecter » pour accéder au compte). Les élèves qui ont déjà un compte, ils sont invités à retrouver et à reprendre les identifiants qu'ils ont utilisés l'an dernier, ils restent les mêmes.

Voici les codes par niveau (attention, si l'élève fait le test de positionnement sans passer par la campagne et le code de son niveau, c'est comme s'il ne faisait rien, son travail ne sera pas pris en compte par l'application) :

5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Tle
AFWZRN795	WBWJPJ917	VSSELX827	TBQGZS954	XBKNZE315	HQUZSJ143

Nouveauté : des tests seront à réaliser également en 6^{ème}. Ces élèves devront travailler sur deux campagnes dont les codes sont **ZLKVVY741** et **GNQPEJ491**.

Les documentalistes assureront également une préparation à *Pix* mais ces séances ne dispensent en aucun cas des entraînements personnels réalisés à la maison.

Rappel ! Pour tous les niveaux 6^{ème} à Tle, il faut avoir terminé et envoyé ces tests avant le samedi 19 octobre.

Des informations complémentaires figurent sur pix.fr (rubrique « accueil » et « découvrir pix »).

Bon courage à tous !

M. Czopek, G. Vigreux, C. Duez, S. Devey, S. Migalski, responsables de niveau

Les grandes étapes dans chaque établissement

Étape 1

Parcours de rentrée obligatoires à créer et diffuser avant les vacances de la Toussaint.

Les parcours de rentrée couvrent de nombreuses compétences, permettant un diagnostic d'établissement par niveau d'enseignement.

Étape 2

Accompagner les élèves pour les entraîner à la nouvelle certification.

Des parcours variés et complémentaires sont proposés pour couvrir les 16 compétences (voir le catalogue des parcours).

Étape 3

Suivi de la progression

Création d'une campagne de collecte de profils à envoi multiple, pour suivre l'avancement des élèves et vérifier le statut de certificabilité.



Étape 4

Certification des élèves de 3^{ème}, de Terminale et post-bac.

Planification des sessions dans Pix Certif et passation des certifications en établissement.

Remontée automatique de la Certification Pix dans le livret scolaire de l'élève et sur Parcoursup pour les élèves de Terminale.

Des parcours pour développer ses compétences numériques

De nouveaux **parcours thématiques, plus courts**, s'insèrent plus facilement dans le processus d'apprentissage. S'entraîner sur Pix tout au long de l'année permet de mieux réussir la certification qui porte dorénavant sur les 16 compétences pour tous.



Un profil Pix pour se repérer

Grâce à la nouvelle certification, le profil de l'élève prend tout son sens en termes de développement de compétences, d'entraînement et reflète son travail, tout comme son engagement. Fini la crainte du sur-positionnement en vue de la certification, l'élève est certifié en temps réel et ce dans toutes les compétences.

Une certification à valoriser

Le certificat Pix est consulté par les grandes écoles et les établissements d'enseignement supérieur. De nombreux employeurs reconnaissent sa valeur et encouragent activement leurs collaborateurs à continuer à développer leurs compétences numériques tout au long de leur carrière.

• Préparation d'un sacrement :



À St Michel, il est possible de se préparer à recevoir un sacrement : baptême, 1^{ère} Communion, Confirmation.

→ **1^{ère} Communion** : les rencontres de préparation auront lieu **le mardi midi** après le repas, elles commenceront **le mardi 1^{er} octobre**.

→ **Confirmation** : pour les élèves du **lycée**, les rencontres de préparation commenceront **le vendredi 20 septembre**.

→ **Baptême** : une équipe a déjà commencé un parcours **en mai** en vue d'un baptême **en avril**. La prochaine équipe débutera **en mai 2025** pour un baptême **en avril 2026**.

Les jeunes intéressés peuvent contacter Hélène Dequidt (*sur École Directe ou en mettant leur nom dans la boîte aux lettres de la salle de pastorale*).

• Soirée chants et louange :



Dans le cadre du Centenaire, une soirée « *chants et louange* » est organisée dans le gymnase à St Michel. Elle aura lieu **le vendredi 27 septembre, à 20h00**, dans le cadre de la journée festive. Elle sera animée par le groupe Logos, composé notamment d'anciens élèves.

Elle est ouverte à tous, habitués de ces soirées ou pas, paroissiens d'ici ou d'ailleurs, jeunes de tout le diocèse, et moins jeunes !

Son entrée est, bien sûr, gratuite !

« Venez louer le Seigneur, vous les nations, venez célébrer son nom, tous les peuples ! Car sa bonté pour nous est grande ! »

• Pèlerinage des mères de famille :



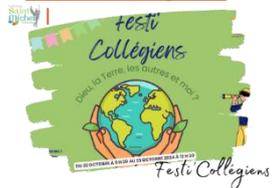
La Pastorale des Familles propose **les samedi 28 et dimanche 29 septembre le pèlerinage des mères de famille** sur le thème « *Tu as du prix à mes yeux* » (Isaïe, 43,4). Le parcours de 10 km le 1^{er} jour et de 14km le 2^{ème} jour ira de Jolimetz à Curgies, avec une nuit à Wargnies le Petit. Il est possible de ne participer que **le dimanche**.

Péleriner, c'est l'expérience « *extraordinaire* » de laisser ses habitudes, son confort (*coucher sur le sol, toilette sommaire, pique-nique*) pour aller à l'essentiel. C'est une école de vie dans la simplicité, la discrétion, la délicatesse, la charité et la prière.

C'est la grande école de l'abandon et du silence. Chacun vient pour recharger les batteries, pour prendre du recul dans la vie quotidienne, pour demander, pour rendre grâce, pour faire le point, pour discerner, pour être consolée, conseillée, pour puiser à la Source, pour donner du temps à Dieu et porter les intentions confiées.

Inscriptions et plus de renseignements sur peledesmerescambrai@gmail.com

• Festi'Collégiens :



Dieu, la terre, les autres et moi ?

Deux jours fabuleux pour jouer, prier, réfléchir, rire, chanter, partager.

Pour tous les **collégiens** de la **6^{ème}** à la **3^{ème}**, catéchisés ou non.

Du mardi 22 à 09h30 au mercredi 23 octobre à 12h30

(1^{ère} semaine des vacances de Toussaint)

à la Maison du Diocèse 174 rue Léopold Dusart 59590 RAISMES

(covoiturage possible)

À prévoir :

- Un pique-nique pour **le mardi midi**.
- Un duvet et un tapis de sol.
- Les jeunes qui pratiquent un instrument de musique peuvent l'apporter : ils pourront se joindre à l'animation musicale.
- P.A.F. : 15 € par **collégien** (10 € si plusieurs inscriptions de la même famille).

H. Dequidt, adjointe pour la pastorale scolaire

• **Association sportive St Michel :**



L'association sportive accueille tous les élèves volontaires désirant pratiquer une activité physique supplémentaire, elle n'est pas obligatoire et totalement gratuite.

Les élèves peuvent s'y inscrire sur leurs temps libres. Veuillez vous rapprocher rapidement des enseignants concernés pour vous inscrire (*les places sont limitées*).

L'association sportive débutera **le lundi 23 septembre**.

Par souci d'organisation, un élève qui s'inscrit à une activité s'engage pour la période complète (*la 1^{ère} se termine aux vacances de Toussaint*), libre à lui de poursuivre ou d'arrêter l'activité pour la période qui suit.

Planning de l'association sportive :

100
CENTENAIRE

Planning de l'association sportive

2024 / 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	<p>11.40 13.20</p> <p>GYMNASTIQUE</p> <p>D. BAR</p>		<p>12.35 13.20</p> <p>GYMNASTIQUE</p> <p>D. BAR</p>		<p>08.30 12.00</p> <p>7 SORTIES VTT</p> <p>F. LONGATTE</p>
<p>17.15 19.00</p> <p>ESCALADE</p> <p>H. DERENY</p>	<p>17.30 19.00</p> <p>BADMINTON</p> <p>LYCÉE</p> <p>H. DERENY</p>		<p>17.15 19.00</p> <p>FOOTBALL</p> <p>LYCÉE</p> <p>H. DERENY</p>	<p>17.15 19.15</p> <p>NATATION</p> <p>LYCÉE</p> <p>G. VIGREUX</p>	
<p>17.15 19.00</p> <p>NATATION</p> <p>F. LONGATTE</p>	<p>17.15 19.15</p> <p>VOLLEY-BALL</p> <p>M. BOGRAND</p>		<p>17.15 19.00</p> <p>TENNIS</p> <p>LYCÉE</p> <p>H. DERENY</p>		

Dates à définir

L'association sportive a plusieurs missions : renforcer la pratique sportive, découvrir des activités nouvelles, former les jeunes juges ou arbitres, s'investir dans un projet et notamment dans la réalisation d'un spectacle.

D. Bar, M. Bogrand, H. Derensy, F. Longatte, G. Vigreux, enseignants d'E.P.S.

• Ouverture du CDI :

Bonne rentrée à tous !

**Inscriptions
 CDI à partir
 du logiciel de
 réservation**

Logiciel accessible
 depuis le site :
[https://www.saint-
 michel-solesmes.com/](https://www.saint-michel-solesmes.com/)

Séance explicative
 prévue pour les
 nouveaux et toutes
 les classes de 6^e

Réservation obligatoire
 y compris pendant les temps du midi

Le CDI a ouvert ses portes

A BIENTÔT !

Collège

Cinquième

Quatrième

• Réunion d'information de rentrée :



Réunion d'information de rentrée

La réunion d'information 5^{ème} et 4^{ème} se déroulera **le jeudi 19 septembre à partir de 18h15 à la chapelle puis en salle de classe.**

L'entrée se fera par la porte Ste Marie (*accueil*).

La répartition se fera de la façon suivante :

Classes de 5 ^{ème}				Classes de 4 ^{ème}			
Giverny	Marqueyssac	Vaux le Vicomte	Villandry	Budapest	Lisbonne	Oslo	Vienne
Salle 83	Salle 84	Salle 82	Salle 85	Salle 141	Salle 223	Salle 226	Salle 140

G. Vigreux, responsable des niveaux 5^{ème} et 4^{ème}

Troisième

• Réunion d'information de rentrée :



Réunion d'information de rentrée

Le diaporama présenté aux parents présents **le jeudi 12 septembre** sera visionné par les élèves de 3^{ème} en heure de vie de classe et envoyé ensuite par mail via *École Directe* aux élèves et aux familles.

C. Duez, responsable du niveau 3^{ème}

• Séjour en Normandie – plages du débarquement :



Plages du débarquement en Normandie

Il reste des places pour cette sortie dont le programme figurait dans le St Michel n°1. Les retardataires sont invités à rendre le coupon de toute urgence, accompagné du chèque d'engagement.

C. Duez, responsable du niveau 3^{ème}

• Conférence et exposition – Solesmes et la 2^{ème} guerre mondiale :



Les élèves de 3^{ème} se rendront à l'hôtel de ville de Solesmes **les lundi 23 ou mardi 24 septembre** selon les classes pour assister à la conférence de Mme Pardon, historienne locale et à une exposition de photos sur les créneaux suivants :

	Lun. 23 sept.		Mar. 24 sept.		
	3 ^{ème} Bleuet	3 ^{ème} Jasmin	3 ^{ème} Glycine	3 ^{ème} Myosotis	3 ^{ème} Edelweiss
Horaires de la conférence	14.00 - 15.10	15.35 - 16.55	10.55 - 12.20	14.00 - 15.20	15.35 - 16.55
Départ de St Michel	13.45 <i>Mme Dubaille</i>	15.10 <i>M. Dubois</i>	10.45 <i>Mme Bouillard</i>	13.45 <i>Mme Descamps</i>	15.25 <i>Vie Scolaire</i>
Départ de la mairie	15.25 <i>Mme Dubaille</i>	16.55 <i>Vie scolaire</i>	12.20 <i>Mme Bouillard</i>	15.10 <i>Mme Descamps</i>	16.55 <i>Mme Sénéchal</i>

Les élèves devront prendre de quoi écrire (*papier et stylos*) et prévoir une tenue vestimentaire adaptée à la météo prévue lors de la sortie.

C. Duez, responsable du niveau 3^{ème}

• Réunion d'information de rentrée :



Une réunion d'information pour les familles des élèves de 2nde avec les professeurs principaux se déroulera **le lundi 16 septembre 2024 à partir de 18h15 en salle St Gabriel puis en salle de classe.**

Un code portillon permettant d'accéder à l'établissement a été envoyé aux familles via la messagerie *École Directe* cette semaine.

S. Devey, responsable du niveau 2nde

O. Boucly-Schouleur, F. Longatte, S. Devey, professeurs principaux de 2nde

• Calculatrice graphique :



Les mathématiques au lycée nécessitent l'utilisation d'une calculatrice dite « graphique ». Si votre enfant n'en possède pas, nous vous conseillons par « commodité pédagogique » d'acheter la calculatrice CASIO Graph 35+E II incluant le nouveau menu de programmation en langage « Python ».

Il est important de signaler qu'un élève qui suivra la spécialité de mathématiques en 1^{ère} et/ou en Tle devra avoir une calculatrice avec le mode examen comme par exemple la CASIO

Graph 35+E II citée précédemment.

Pour vous faciliter les démarches, une cagnotte en ligne a été mise en place pour vous faire bénéficier du meilleur prix (*voir le document joint à ce St Michel hebdo*).

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher du professeur de mathématiques.



ACHAT GROPÉ DE CALCULATRICES SUR L'ESPACE CAGNOTTE DE VOTRE ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

Cagnotte : Calculatrice lycée Saint Michel
Établissement scolaire : Lycée Saint Michel
Espace cagnotte : <https://edu.casio.com/fr/ec/pot/shared/code/2409106789>
Date limite de commande : 30/09/2024



Chers parents,

L'équipe enseignante a décidé de recommander des calculatrices CASIO pour la prochaine rentrée scolaire de votre enfant. Les calculatrices CASIO sont développées en collaboration avec des enseignants français pour convenir parfaitement aux programmes scolaires et sont autorisées aux examens.

Cette année, votre établissement scolaire a mis en place une cagnotte en ligne pour vous faire bénéficier des meilleurs prix et simplifier votre achat.

Vous y retrouverez les **calculatrices suivantes**, ainsi que des **accessoires exclusifs** pour personnaliser ou protéger votre calculatrice :



Si les calculatrices présentes sur votre cagnotte font l'objet d'une offre de remboursement CASIO, cette réduction est directement intégrée dans le prix proposé sur votre cagnotte : pas besoin d'envoyer de dossier ou de justificatif pour en bénéficier.

Comment ça marche ?

1/ Rendez-vous sur l'espace cagnotte de votre établissement scolaire :

<https://edu.casio.com/fr/ec/pot/shared/code/2409106789>



2/ Sélectionnez la calculatrice et les accessoires. Payez directement en ligne via carte bancaire ou PayPal. **Date limite de commande : 30/09/2024**

3/ Votre commande sera envoyée à l'établissement scolaire 7 à 10 jours après la date de clôture de la cagnotte, et remise à votre enfant par l'enseignant.

Retrouvez plus d'informations sur les cagnottes CASIO ici : www.casio-education.fr/cagnotte-familles/
Pour toute question, vous pouvez nous envoyer un email à education-france@casio.fr, ou contacter l'enseignant en charge de la cagnotte.

• Test de positionnement – (Rappel) :



Les tests de positionnement s'adressent à tous les élèves des établissements publics et privés sous contrat qui entrent en 2nde générale, technologique ou professionnelle.

Ils sont la première étape de l'accompagnement personnalisé qui permet aux lycéens de consolider leur maîtrise de l'expression écrite et orale, et leurs compétences mathématiques, essentielles tant dans la vie personnelle ou professionnelle que pour la poursuite de leurs études. Ces tests sont une aide aux enseignants pour mieux cibler et organiser cet accompagnement.

Les tests se déroulent sur **la plage horaire du DS du jeudi après-midi** (10 minutes de préparation et 50 minutes de passation par discipline) **en français et en mathématiques**. Ils fournissent des repères au début de la scolarité des élèves au lycée et n'ont pas vocation à évaluer l'ensemble des compétences d'un élève entrant en 2nde.

En français : le test de positionnement est construit autour de trois domaines : **la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et la compréhension du fonctionnement de la langue**.

En mathématiques : le test de positionnement est construit autour de quatre domaines principaux : **organisation et gestion des données, nombres et calculs, géométrie et le calcul littéral**.

Les résultats de votre enfant vous seront remis et commentés par le lycée juste avant ou après les congés scolaires de Toussaint.

Le jour des passations, les élèves doivent disposer de feuilles de brouillon, stylos, d'un casque audio ou d'écouteurs (pour la séquence de français).

Aucun autre matériel n'est autorisé (dictionnaires et calculatrices interdits).

Les passations s'organiseront selon le planning suivant :

	2 nd e A	2 nd e B	2 nd e C
Français & Mathématiques	Jeu. 12 sept. 15h15 - 17h15	Jeu. 19 sept. 15h15 - 17h15	Jeu. 26 sept. 15h15 - 17h15

S. Devey, responsable du niveau 2nde



• Évaluations de l'enseignement de l'EPS au baccalauréat général :



Voici les dates d'évaluations de l'enseignement de l'EPS au baccalauréat général. **Enseignement obligatoire en cours de formation (CCF)**.

Conformément aux dispositions réglementaires fixées par arrêté du 9 avril 2002 (articles n°3, 4,12, et 13) et la note de service du 12 juin 2002. Arrêté du 21-12-2011 JO du 13-01-2012 (BO n°7 du 16 février 2012). La circulaire n°2012-093 (BO spé n°5 du 19 juillet 2012) et ses annexes.

	Activités	Date d'évaluation	Évaluateurs	Lieu	Rattrapage
H. Derensy	Escalade	Lun. 25 nov.	H. Derensy & G. Vigreux	Salle des sports St Michel	Lun. 12 & Lun. 19 mai
	Badminton	Lun. 3 févr.	H. Derensy & F. Longatte	Salle des sports St Michel	
	1/2 fond	Lun. 5 mai	H. Derensy & M. Bogrand	Piste St Michel	
M. Bogrand	1/2 fond	Lun. 25 nov.	M. Bogrand & F. Longatte	Piste St Michel	Lun. 12 & Lun. 19 mai
	Acrogym	Lun. 3 févr.	M. Bogrand & G. Vigreux	Salle des sports E. Delberghe (dojo)	
	Volley-ball	Lun. 5 mai	M. Bogrand & H. Derensy	Salle des sports E. Delberghe	
F. Longatte	Natation	Lun. 25 nov.	F. Longatte & M. Bogrand	Piscine municipale de Solesmes	Lun. 12 & Lun. 19 mai
	Badminton	Lun. 3 févr.	F. Longatte & H. Derensy	Salle des sports E. Delberghe	
	Sauvetage	Lun. 5 mai	F. Longatte & G. Vigreux	Piscine municipale de Solesmes	

D. BAR, M. BOGRAND, H. DERENSY, F. LONGATTE, G. VIGREUX, enseignants d'E.P.S.

Internat

• **Planning de la semaine :**



Ma semaine à l'internat

DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20 SEPTEMBRE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p>08h15 - 08h35</p> <p style="background-color: #e67e22; color: white; padding: 2px;">Dépôt des valises</p>		<p>Aide aux devoirs</p>		<p>Dépôt des valises</p>
<p>17h45 - 18h45</p> <p style="background-color: #27ae60; color: white; padding: 2px;">Étude</p> <p style="background-color: #e67e22; color: white; padding: 2px;">CDI</p>	<p style="background-color: #27ae60; color: white; padding: 2px;">Étude</p> <p style="background-color: #e67e22; color: white; padding: 2px;">CDI</p>	<p style="background-color: #27ae60; color: white; padding: 2px;">Étude</p>	<p style="background-color: #27ae60; color: white; padding: 2px;">Étude</p> <p style="background-color: #e67e22; color: white; padding: 2px;">Élections des délégués</p> <p style="background-color: #e67e22; color: white; padding: 2px;">Jeudi de la Pastorale</p>	
<p>18h45 - 19h45</p> <p style="background-color: #27ae60; color: white; padding: 2px;">Repas</p>	<p style="background-color: #27ae60; color: white; padding: 2px;">Repas</p>	<p style="background-color: #27ae60; color: white; padding: 2px;">Repas</p>	<p style="background-color: #27ae60; color: white; padding: 2px;">Repas</p>	

A noter sur l'agenda

19/09 Élections des délégués
Jeudi de la pastorale

25/09 Visite du centre d'incendie et de secours de Solesmes pour les 6^è/5^è

26/09 Anniversaires du mois

Important !

Merci de bien vouloir compléter l'autorisation pour la sortie au centre d'incendie et de secours de Solesmes et le rendre à chaque responsable.

Les anniversaires de la semaine

Souraya A-S.

 ACCOMPAGNER

 ENCOURAGER

 RÉUSSIR

C. Laliberté, I. Ledieu, P. Lenaars, maitres d'internat

Restauration



• Menu de la semaine :

Au menu cette semaine à la cantine

DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20 SEPTEMBRE



	MIDI	ACCOMPAGNEMENTS	SOIR	ACCOMPAGNEMENTS
Lundi	Hachis Parmentier Brandade de poisson	Salade verte	Ravioli à la sauce tomate	Salade verte
Mardi	Cordon bleu de dinde Brochette de poisson	Pommes de terre au paprika Carottes au persil plat	Cuisse de poulet rôtie	Torsades Petits pois au jus
Mercredi	Pilons de poulet rôtis marinés Omelette nature	Piperade Blé à la tomate	Tomates farcies	Riz
Jeudi	Sauté de bœuf à l'indienne Marmite du pêcheur au colin	Riz créole Chou fleur rôti au four	Assiette kebab sauce blanche	Frites fraîches Crudités
Vendredi	Carbonara de colin Boulettes à l'agneau sauce curry	Coquillettes Courgettes braisées	Retrouvez dans votre restaurant, en plus du menu du jour, un buffet d'entrées (crudités, charcuteries, entrées chaudes...) et un buffet de desserts (yaourts variés, pâtisseries, corbeille de fruits...)	

Cafétéria	LUN	MAR	MER	JEU	VEN						
						Panini	Savoyard	Kebab	Jambon	Panini	Chorizo
						sandwich	Jambon Thon crudités	Fromage Poulet crudités	Jambon Thon crudités	Fromage Poulet crudités	Jambon Thon crudités
Pasta-box	Fromage			Poulet champignons							

L'équipe Api restauration

Coupon réponse « Fête de la Science - UTC Compiègne »

Document distribué aux élèves Document distribué aux élèves inscrits Document disponible à la vie scolaire collège et lycée

À remettre à Mme Duriez ou Mme Laude au plus tard le **vendredi 20 septembre**.

Monsieur, Madame : père / mère de :
Nom : Prénom : en classe de :

autorise(nt) leur enfant à participer à la fête de la science à l'UTC de Compiègne le **vendredi 11 octobre** et verse(nt) la somme de 26 € euros par chèque à l'ordre de l'OGEC St Michel (merci d'indiquer les nom, prénom et classe au dos du chèque).

n'autorise(nt) pas leur enfant à participer à la sortie.

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :

Coupon réponse « Visite du centre d'incendie et de secours de Solesmes »

Document distribué aux élèves Document distribué aux élèves inscrits Document disponible à la vie scolaire collège et lycée

À remettre au responsable d'internat pour le **lundi 16 septembre**.

Monsieur, Madame : père / mère de :
Nom : Prénom : en classe de :

autorise(nt) leur enfant à participer à la visite du centre d'incendie et de secours de Solesmes le **mercredi 25 septembre de 08h45 à 11h45**.

n'autorise(nt) pas leur enfant à participer à la sortie.

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :

27
09

2024

TRAIL DE LA ST MICHEL

organisé par l'Institution St Michel
en partenariat avec l'association "Les Ch'tis Coureurs"
à l'occasion du Centenaire et de la fête St Michel

| 1 COURSE | 1 MARCHÉ

📍 → 📍 6 KM 🕒 19H00

Épreuves sportives non chronométrées
(certificat médical non demandé)

OUVERT À TOUS !

INSCRIPTIONS VIA LE QR CODE

OU SUR HELLOASSO



RÉSERVÉ AUX 300 PREMIERS INSCRITS



Participez à la 1ère édition !

RENSEIGNEMENTS : 06 64 46 46 30



Suivi d'une soirée Chants et Louange à partir de 20h00
à la Chapelle de l'Institution (ouvert à tous)

